

Déclaration de conformité de l'Union Européenne

CE 0120

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant, Ejendals AB. L'objet décrit est conforme à la Règlementation 2016/425 de l'Union Européenne sur l'harmonisation des législations de l'Union Européenne relatives aux équipements de protection individuelle (EPI).

TEGERA® 81000

Risque élevé



Cat. III EN 420:2003
+ A1:2009



EN 388:2016
3111X



EN ISO 374-1:2016/Type A
AKLMNO



EN ISO 374-5:2016



RÉFÉRENCES AUX NORMES HARMONISÉES PAR RAPPORT AUXQUELLES LA CONFORMITÉ EST DÉCLARÉE

EN 420:2003 + A1:2009, EN 388:2016, EN ISO 374-5:2016, EN ISO 374-1:2016/Type A

Cet article satisfait les exigences de la Règlementation européenne 1935/2004 (matériaux en contact avec les denrées alimentaires) et de la réglementation européenne 2023/2006 (GMP). Le test de migration a été effectué conformément à la norme EN 1186. La réglementation 10/2011/CE exclut le caoutchouc, se référer plutôt au Bfr (Bundesinstitut für Risikobewertung) qui précise les conditions du test : 10 minutes, 40 °C pour les gants.

IDENTIFICATION/NUMÉRO DE CERTIFICATION

0321/10316-01/E01-01

DATE DE CERTIFICATION

2018-06-28

DATE D'EXPIRATION DU CERTIFICAT

2023-04-21

EXAMEN UE DE TYPE

2777 Satra Technology Europe Ltd Bracetown Business Park, Clonee, Dublin 15, Dublin, Ireland

MODULE DE CONFORMITÉ D EN COURS, SOUS LA SURVEILLANCE D'UN ORGANISME NOTIFIÉ

0120 SGS United Kingdom, Unit 202B Worle Parkway, Weston-super-Mare, BS22 6WA, United Kingdom

Leksand 2018-06-28



Lena Prytz
Directeur Exécutif, Gants
Ejendals AB

EJENDALS AB

Limavägen 28
793 21 Leksand, Sweden
Phone +46 (0) 247 360 00
VAT-No: SE556221841101
info@ejendals.com
order@ejendals.com